

CALENDRIER DE COLLECTE

OUISTREHAM MER

2022
2023



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi matin

Bac gris à sortir la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



RECYCLABLES

Mardi matin

1 SEMAINE SUR 2
SAUF JUILLET ET AOÛT
Bac jaune à sortir la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



DÉCHETS VERTS

Mercredi matin

DU 01/03 AU 15/12
Bac vert + 5 fagots à sortir la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



ENCOMBRANTS

uniquement pour les particuliers
Mercredi 13 avril 2022
À sortir la veille au soir après 19h
2m³ maximum par foyer

— Vacances scolaires zone B | Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac • Bien vidés • Ni lavés • Ni emboîtés !



→ Bidons, bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires, cartons.



→ Sacs, sachets, barquettes, pots, tubes.



→ Emballages en métal, tous les papiers.



Je présente mon bac non surchargé, couvercle fermé et poignée orientée côté route. Je le sors au plus près de l'horaire de collecte et le rentre dans les plus brefs délais.



+ d'infos sur consignesdetri.fr

VERRE



→ Bouteilles, bocaux, pots et flacons uniquement.

⊘ NE PAS DÉPOSER : Tout autre déchet en verre : vaisselle cassée (y compris les verres), miroirs et morceaux de vitrage.

AVRIL 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2022

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3 4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3 4 5 6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3 4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2023

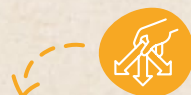
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2023

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3 4 5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2023

L	M	M	J	V	S	D
						1 2 3 4 5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Au verso, retrouvez toutes les informations sur les déchèteries !

pour en savoir + 02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !



LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI



DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

9h - 12h
14h - 17h30

9h - 12h30
13h30 - 17h30

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de **vidage** pour respecter les horaires de fermeture.
- Je trie mes déchets par type et par matière.

- Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets verts



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Lampes et ampoules



Peintures et solvants



Amiante



Batteries et piles



Déchets électriques et électroniques



Extincteurs



Textiles* Chaussures



Huiles (vidange/friture)



Pneus des particuliers sans jantes



Déchets non valorisés

Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmé, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



* Tous les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie peuvent être déposés dans une borne à textiles pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Trouver une borne sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

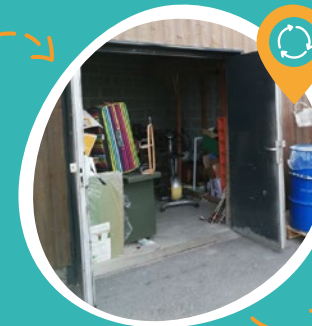


LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne. **Seulement 25 % peuvent être valorisés.**

Déposés en déchèterie, ils sont triés par matière et empruntent différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont valorisés.**

Pour les valoriser à 100%, redonnez vie à vos encombrants ! Pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier, ou locaux réemploi.



LES LOCAUX RÉEMPLOI

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2020, 21 tonnes d'objets ont ainsi été sauvées de la destruction.



+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets

LES DÉCHETS,
TOUS CONCERNÉS !

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE